NAMUR CAPITALE

16 septembre 2021

DOSSIER DE PRESSE

Panel citoyen pour le climat 2021-2022
Face à l'urgence climatique, la Ville mobilise ses citoyen·ne·s

CRÉATION D'UN PANEL CITOYEN POUR LE CLIMAT À NAMUR

La Ville de Namur initie de nouvelles collaborations étroites avec ses citoyennes et citoyens, et ce dans toujours plus de thématiques communales. C'est d'ailleurs dans cette démarche qu'elle lance avec enthousiasme le tout premier Panel citoyen pour le climat à Namur.

Ce panel rassemblera un groupe de 20 citoyen·ne·s namurois·e·s de tous horizons, amenés à s'informer et à débattre sur des questions de transition écologique au travers d'ateliers animés. **Leur mission : proposer des mesures concrètes en vue de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire namurois**, avec en ligne de mire l'objectif de 55% de réduction des GES d'ici 2030 (par rapport à 1990).

AMPLIFIER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA VILLE DE NAMUR

La création de ce panel s'inscrit dans l'engagement pris par la Ville d'amplifier sa transition écologique face à l'urgence climatique et environnementale. En 2020, cet engagement faisait l'objet d'une motion votée par le Conseil communal, en écho au programme stratégique transversal 2019-2024 (PST), qui affirmait déjà la volonté de la Ville de Namur de « réduire son empreinte énergétique et écologique ».

Plus de doute face à l'urgence climatique : la Ville veut agir

Cet été, la Belgique a connu des phénomènes météorologiques intenses aux conséquences particulièrement dramatiques, qui ont démontré les vulnérabilités de notre pays face au dérèglement climatique : inondations, sécheresse, perte de biodiversité, ilots de chaleur urbains, érosion des sols, coulées de boues…



Le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) paru cet été expose en quoi un réchauffement global planétaire de 1,5°C ou 2°C bouleverserait notre manière de vivre, en Belgique, mais aussi ailleurs. Plus de 195 scientifiques tirent la sonnette d'alarme : ce réchauffement se fera dans les décennies à venir, « à moins de profondes réductions des émissions de CO2 ».

Dans tous les scénarios envisagés, la température mondiale devrait, d'ici 2030, atteindre +1,5°C ou +1,6°C par rapport à l'ère préindustrielle. C'est 10 ans plus tôt que ce que prévoyait la précédente estimation du GIEC, parue il y a 3 ans seulement.

Une véritable alerte rouge pour l'humanité qui, couplée aux catastrophes vécues un peu partout en Belgique cet été, ne laisse plus de place au doute. Dans les dix années à venir, les enjeux climatiques appellent des réponses plus fortes et radicales que celles qui ont été apportées ces dernières décennies et qui auront une importance décisive sur l'état de la planète au 21e siècle, et bien au-delà…

Parallèlement, ces réponses doivent prendre en compte le risque de précarité qui concerne 1 personne sur 4 aujourd'hui. Les personnes précarisées, moins armées pour faire face aux conséquences des changements climatiques, en sont et en seront donc les principales victimes. L'urgence climatique se double donc d'une urgence sociale.

La Ville de Namur se doit d'agir pour atténuer ses émissions de gaz à effet de serre et mettre en place des mesures d'adaptation face aux changements climatiques.

LA PAROLE EST DONNÉE AUX CITOYEN·NE·S

Consciente des défis à relever, la Ville a le souhait de tout mettre en œuvre pour que l'indispensable transition écologique soit la plus juste et la plus inclusive possible. Le processus de participation citoyenne qui prend forme à travers le Panel citoyen pour le climat donne donc la possibilité aux Namurois et Namuroises de s'approprier les enjeux climatiques et de s'impliquer dans la transition écologique à l'échelon local.

Cette participation se fera au travers d'ateliers animés de manière sociocratique, au cours desquels les panélistes auront la parole et partageront leurs attentes, préoccupations et expériences. L'objectif pour la Ville est d'affiner sa connaissance et sa compréhension quant aux attentes des citoyen·ne·s en matière de transition écologique et de renforcer la proximité entre les pouvoirs publics et les citoyen·ne·s sur ces questions fondamentales d'intérêt général.



In fine, le Panel citoyen pour le climat produira des propositions de mesures argumentées et réfléchies visant à réduire les GES. Ces propositions tiendront lieu de recommandations politiques en vue du futur **Plan Air Climat Énergie (PACE) 2030** pour que les décisions des autorités communales soient le plus en adéquation possible avec les préoccupations et besoins de la population.

Pour les aider à formuler des propositions concrètes rencontrant le consentement de toutes et tous, les panélistes auront la possibilité de se former, de s'informer, d'analyser, d'écouter, de dialoguer et de délibérer. Ils auront accès à tous les documents disponibles et récemment publiés dans le cadre du Plan Climat Énergie (PCE) 2020 et seront accompagnés dans leurs réflexions par des intervenant·e·s et expert·e·s extérieurs.

Concrètement : 9 ateliers participatifs sur un an

Le Panel citoyen pour le climat débutera officiellement le 10 novembre prochain lors d'une soirée d'inauguration. Présentations, discours et rencontres seront au programme de cette soirée.

Par la suite, 9 ateliers d'une journée seront organisés et répartis sur une année, durant les week-ends. Le panel se réunira pour la première fois le 27 novembre. Ces rencontres permettront d'aborder et d'échanger sur différentes thématiques :

- La rénovation énergétique des bâtiments et l'utilisation rationnelle de l'énergie
- L'énergie renouvelable
- La consommation de biens et de services
- La mobilité et le transport
- L'adaptation aux changements climatiques (îlots de chaleur et inondations)
- Une thématique complémentaire choisie par les panélistes (le projet est évolutif et tiendra compte de l'orientation que prendra le panel)

Au terme des 9 ateliers, les résultats et propositions du panel seront présentés par un·e représentant·e du groupe de panélistes à l'Administration, au Collège communal et, par la suite, à la population namuroise.

Bien évidemment, la Ville de Namur s'engage à faire part de transparence tout au long du processus participatif. Différentes communications seront faites afin que la population namuroise puisse être informée des avancées et réflexions du panel.

L'ASBL écoconso, chargée de l'animation des ateliers citoyens

Fin 2020, la société écoconso a été désignée pour animer et s'occuper de la gestion du groupe de citoyen·ne·s engagé·e·s pour le climat. Son rôle sera d'accompagner les panélistes et de les aider à formuler leurs idées et recommandations.

écoconso est une ASBL namuroise active dans la sensibilisation et la formation des citoyen·ne·s à l'éco-consommation en Belgique. L'ASBL est expérimentée en matière de panel citoyen. Ses membres possèdent également une expertise précise et scientifique sur la consommation, l'environnement et la santé.

Ses atouts ? L'organisme est adapté au contexte local de par sa connaissance du territoire namurois. Il a une connaissance approfondie des thématiques abordées lors du panel, une capacité de vulgarisation, le tout en proposant une méthodologie adaptée par rapport aux objectifs attendus. écoconso s'assurera que le processus du panel se déroule dans un contexte de sociocratie avec une délibération collective basée sur le consentement.

La constitution du panel : un panel représentatif désigné par tirage au sort

Toute personne résidant sur le territoire namurois et désireuse de s'investir dans la transition écologique peut candidater à ce panel.

Au final, 20 panélistes seront tirés au sort et une réserve de 10 suppléantes et suppléants sera prévue pour pallier aux éventuelles absences et aux impondérables.

Le prestataire écoconso a également été sélectionné pour effectuer le tirage au sort avec la présence d'un·e représentant·e du Service Air Climat Énergie (SACÉ).

Le but est d'obtenir une représentativité de la population namuroise, avec la volonté d'une légère sur-représentation des jeunes (moins de 25 ans) à hauteur de 20% des participant·e·s au panel.

Un suivi des candidatures en cours de réception sera réalisé pour évaluer la diversité des profils de candidat·e·s et obtenir un groupe de panélistes le plus hétérogène possible. Si la diversité des profils n'est pas suffisante, écoconso identifiera les profils manquants et une communication ciblée sera relancée au cours de l'appel à candidatures.



ET APRÈS ? DES ACTIONS CONCRÈTES AU NIVEAU POLITIQUE

Le panel joue un rôle majeur dans l'élaboration du futur Plan Air Climat Énergie (PACÉ) 2030, porté par le nouveau Service Air Climat Energie (SACÉ).

Concrètement, les réflexions et propositions du panel citoyen seront soumises à l'administration et aux autorités communales, qui s'engagent à les examiner individuellement dans une perspective d'intégration au futur PACÉ 2030.

Dans un premier temps, le SACÉ émettra un avis sur les mesures proposées par le panel, avis qui permettra au Collège communal de prioriser les mesures en fonction de leur impact climatique, de leur délai de mise en œuvre, et de leur budget. Ce tableau de priorisation établira un rapport coût/bénéfice/délai pour chacune des mesures. Le tout sera de réussir à associer la réalité politique et la réalité citoyenne.

En cas d'adoption, d'adaptation ou d'un éventuel rejet d'une ou l'autre mesure, la Ville s'engage également à motiver, justifier et assurer un suivi de ses décisions.

UN NOUVEAU SERVICE AU SEIN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE : LE SERVICE AIR CLIMAT ÉNERGIE

En réponse aux ambitions et objectifs fixés en matière de transition écologique, un nouveau service transversal baptisé « service Air, Climat, Énergie » (SACÉ) a été créé le 23 mars 2021 au sein du Département de l'Aménagement Urbain (DAU) de la Ville de Namur. Le SACÉ est dédié à une thématique interdisciniplinaire : le changement climatique. Cette thématique forme un vaste domaine qui concerne de nombreux autres services communaux. Par conséquent, le SACÉ est amené à développer des interactions et une gestion transversale entre les différents services administratifs et techniques, et adopter des perspectives très larges.

Le SACÉ est un service de conseils et de support au sein de la Ville, dans ses domaines de compétences et est chargé d'assurer :

- La continuité de l'adhésion à la convention des Maires par le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation du Plan Climat Énergie 2020 (PCÉ 2020) et l'élaboration du Plan Air Climat Énergie 2030 (PACÉ 2030). Ces plans formalisent les engagements pris en faveur du climat et servent d'outils d'aide à la décision en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Cette démarche se veut participative en y intégrant l'avis du citoyen. A titre d'exemple : le service porte actuellement, des projets de végétalisation du

territoire namurois. Ces projets représentent des actions primordiales pour faire face aux déréglements climatiques.

- La promotion, le soutien et le développement de la consommation et l'alimentation durable sur le territoire namurois en collaboration avec les acteurs et actrices du secteur agroalimentaire et les consommateurs et consommatrices. Ses actions sont axées notamment sur le développement territorial, la mise à disposition de terres, le soutien des initiatives du secteur privé ou associatif visant à valoriser l'alimentation durable, la mise en place de projets d'agriculture urbaine ou encore la mise en réseau du secteur agroalimentaire namurois.

NEUF ATELIERS CITOYENS RÉPARTIS SUR UN AN

Les différents ateliers seront consacrés aux thématiques ayant un fort impact climatique : consommer, se déplacer, se loger, se nourrir, produire / travailler…

Les réunions thématiques suivent une séquence en 3 étapes :

- Diagnostic et pistes d'actions
- Validation des pistes d'actions
- Choix des propositions

Pour chaque thématique, au moins une personne-ressource sera présente pour (in)former le panel et l'aider dans la rédaction de ses recommandations.

Les réunions du panel seront animées dans l'optique de la sociocratie.

Pour chacune des thématiques, la méthodologie appliquée alternera du travail en sous-groupes de 5 - 6 personnes avec un facilitateur (important pour permettre une expression de tous) et de travail en plénière, avec une philosophie et un fonctionnement basé sur la décision par consentement.

Cette technique implique que chaque proposition fasse l'objet de questions de clarification, que l'animateur récolte les objections et que le groupe cherche ensemble des solutions à ces objections. Une décision ne peut être prise tant qu'un des membres y oppose un non raisonnable. Tout le talent de l'animateur sera de faire bonifier la proposition pour y inclure le point de vue de chaque membre du panel.



CALENDRIER



LOGO PLAN AIR CLIMAT ÉNERGIE 2030

NAMUR CAPITALE | Plan Air Climat Energie 2030

NAMUR CAPITALE

AFFICHE PANEL CITOYEN POUR LE CLIMAT 2021-2022

